

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 OCTOBRE 2010 A 20H30 EN MAIRIE DE BOEGE

Présents : Jean-Paul MUSARD - MAURON Jean - MEYNENT Hervé - SCHERRER Fabienne - BOUVIER Bernard - ROCH Jacqueline - GENOUD Edmond - SANTONI Michel - PINGET Roland - DUPRAZ Yves - SAUTHIER Gilles - DURET Marielle - VIGUIER Evelyne - DUCROT Denis - GURLIAT Romain - SALAMON Gérard - MOUCHET Denis - MOUCHET Laurence - CHARDON Patrick.

Excusés : Charles DONCHE - Pierrick DUFOURD .

Absent : Jean -François BOSSON.

Secrétaire de séance : Jean -Paul MUSARD

Le secrétaire de séance sera à tour de rôle l' élu d'une commune (les élus seront désignés selon l'ordre alphabétique de leur commune).

Monsieur BOUVIER rappelle les devoirs réglementaires sur les délibérations et les comptes-rendus de réunions du Conseil Communautaire et des conseils municipaux.

Compétences écoles maternelles

Virginie PINGET BAUER indique Mademoiselle GOURMAND a démissionné. Dans l'urgence, un contrat à durée déterminée a été signé avec Madame GAVARD Christelle. A la rentrée, une publicité de poste et avis de candidature seront publiés sur le site internet du CDG74.

Pour les demandes de biens d'équipements dans les cours d'écoles maternelles de Boège et Bogève, la commission se réunira dès réception des devis. Monsieur GEROLA a émis une demande de subvention pour un spectacle de Noël, la commission se réunira pour étudier sa demande.

Point sur la gestion du budget de la Communauté de Communes

Un point a été fait avec Monsieur PARIS, Trésorier. Madame MANCERA fait un point sur la section de fonctionnement. La situation financière de la Communauté de Communes est saine.

La comparaison des postes de charges et de produits avec le budget 2010 doit être interprété avec précaution dans la mesure où :

- Les bilans des transports scolaires 2008 et 2009 n'ont pas encore été validés par le Conseil Général,
- Le transfert des prêts souscrits par Boège (bibliothèque) et Habère-Lullin (école maternelle) n'a pas encore été effectué.

Relation de la Communauté de Communes avec les EPCI

Le SMDHAB (hôpital Annemasse-Bonneville) : Monsieur PINGET fait un exposé sur les diverses étapes. L'ouverture de cet établissement est prévue en 2012. Monsieur MAURON demande que l'on étudie le coût de la construction et les dépassements éventuels.

Le SIMBAL et L'ARC : Madame SCHERRER explique que le 01 janvier 2011, le personnel du SIMBAL, qui est en phase de dissolution, devrait être affecté à l'ARC. Se pose la question des subventions et de la définition du futur CDDRA.

Le SAGE : Monsieur MUSARD rapporte que Monsieur SADDIER a été nommé président du SAGE. Monsieur MUSARD fait partie du Bureau.

Le SCOT : Monsieur BOUVIER indique, qu'il s'est entretenu avec Bruno FOREL, Président de la Communauté de Communes des 4 Rivières. Il a été répondu que cet EPCI allait prochainement procéder à une nouvelle embauche. Ainsi, cette démarche devrait commencer au printemps 2011. Monsieur BOUVIER rappelle que la Communauté de Communes avait demandé par courrier que l'on organise dans un premier temps une réunion pour débattre des statuts du futur syndicat mixte. Mais cette demande est restée veine à ce jour. Monsieur MOUCHET propose l'envoi d'un nouveau courrier à Monsieur FOREL Président de la CC4R.

Considérant que la phase de préparation du budget 2011 est proche, L'assemblée charge le Président d'envoyer ce courrier.

NATURA 2000 : Présentation par Monsieur MAURON. La forêt la plus saine sur le massif des Voirons suite à une étude est située sur les communes de Boège et Saint André, forêts avec des critères européens d'habitat commun. Sur le versant de Saint Cergues et Bons en Chablais, la pollution semble peut-être plus importante. Diverses commissions vont être créés dans Natura 2000.

Plans pastoraux territoriaux (Dispositif mis en place par la Région)

Ils ont pour but d'aider les territoires qui ont des alpages, à relancer le pastoralisme.

Les périmètres des P.P.T. sont vastes. C'est pourquoi, La Société d'Economie Alpestre (S.E.A.), en charge du suivi de ces dossiers sur le département, propose que les communes du canton de Boège,

qui possèdent des alpages, intègrent le P.P.T. mis en œuvre par SIVOM du Haut-Chablais, pour le compte des communes de la Vallée d'Aulps et de la Vallée du Brevon. Une chargée de mission est affectée exclusivement à ce dispositif.

Monsieur Michel Meynet, Maire de Bellevaux et Président du SIVOM du Haut-Chablais, souhaite rencontrer les élus de la Communauté de Communes, afin de présenter les caractéristiques du P.P.T..

L'Assemblée charge le président de fixer une date de réunion.

Activité touristique en Vallée Verte et présentation du Contrat stations durables mis en œuvre par la Région

Monsieur BOUVIER propose d'organiser une réunion sur le thème du tourisme.

En effet, en 2006, les communes de Boège, Saxel, Burdignin, Saint-André et Villard avaient accepté, moyennant transfert de la station aux Habères, dans le cadre d'une entente, de verser chaque année, par solidarité, une aide d'environ 76.000 euros, au Syndicat des Habères. Denis DUCROT, Président du Syndicat des Habères, fera une présentation des actions qui ont été engagées par son syndicat depuis 2006.

Par ailleurs, Monsieur BOUVIER propose que Monsieur Vincent LETONDAL, Adjoint à la Mairie d'Habère-Poche et Président de l'EPIC office du tourisme de la Vallée Verte, présente également les actions menées par sa structure qui contribue à développer le tourisme sur l'ensemble de la Vallée Verte.

Enfin, Monsieur BOUVIER souhaite que Sébastien BERTHET, chargé de mission auprès du Syndicat mixte des Alpes du Léman, vienne présenter le futur contrat « stations durables » qui peut, si les élus de la communauté de communes de la Vallée Verte le souhaitent, inscrire des lignes subventionnables à hauteur de 40 %, pour l'étude de faisabilité et pour l'éventuelle construction d'une nouvelle piscine intercommunale.

L'assemblée accepte le concept de cette réunion, et charge le Président de fixer une date avec tous les intervenants.

Le collège de Boège

Marielle DURET, Déléguée de la Communauté de Communes auprès du collège, présente une synthèse de la réunion qui s'est tenue au collège.

Il y a 420 élèves et 17 classes. La rentrée scolaire est plutôt satisfaisante.

Madame DURET a présenté lors de cette réunion les différents travaux qui ont été réalisés par la Communauté de Communes. Elle a fait part des difficultés techniques liées à l'isolation du bâtiment, qui reste un problème délicat.

Madame DURET présente diverses actions périscolaires qui pourraient être engagées sous réserve de trouver les financements. En outre, elle interroge l'assemblée sur une éventuelle aide financière permettant la mise en œuvre de formations de sauveteurs secouristes pour les collégiens.

Après débat, l'Assemblée charge Madame DURET de se rapprocher de Joël BAUD-GRASSET, Conseiller Général, pour lui demander s'il accepterait de participer au financement de cette formation pour cette année. En fonction de la réponse, l'Assemblée étudiera l'octroi d'une aide complémentaire.

Travaux de la commission environnement

Denis MOUCHET donne le bilan sur les composteurs et les suites à donner. Un sondage sera effectué auprès des utilisateurs. Il propose que la commission réfléchisse à la mise en place d'un programme axé sur la diminution des déchets en Vallée Verte.

Jean MAURON fait part de ses réflexions sur des actions liées à l'environnement. En outre, il préconise des mesures de sensibilisation de la population, mesures pas nécessairement coûteuses (brochures, tracts, etc.). Denis MOUCHET propose à Jean MAURON d'en débattre au sein de la commission appropriée afin qu'elle puisse présenter des projets pour 2011.

Travaux de la commission communication :

Valérian MATUZZI fait le point sur l'avancée du futur bulletin d'information communautaire.

Une réunion est à prévoir sur les articles donnés par les élus pour le MAG.

La piscine : Monsieur BOUVIER propose la création d'un Comité de Pilotage restreint, pour engager la réflexion sur l'avenir de la piscine.

Monsieur MAURON explique qu'il est nécessaire de traiter la base de loisir dans son intégralité avec un projet global et solutionner le problème du lieu d'implantation de la piscine.

Monsieur SANTONI rappelle qu'il s'agit d'une compétence Communauté de Communes et qu'il n'est pas nécessaire de repasser les projets dans les conseils municipaux hormis pour information. L'assemblée considère qu'il n'est pas nécessaire de créer un comité de pilotage dans la mesure où il existe une commission travaux. Elle charge Jean MAURON, Président de cette commission, d'organiser une réunion sur le thème de la piscine.

Transports scolaires

Virginie PINGET-BAER rapporte les orientations prises lors d'une réunion réunissant des représentants des parents concernés par le regroupement pédagogique Habère-Lullin et Habère-Poche, suite aux problèmes de transports évoqués au cours du printemps dernier. Compte tenu des effectifs d'enfants scolarisés en primaire, enregistrés lors de la dernière rentrée scolaire, le transport des enfants de maternelle est garanti pour cette année. Le Conseil Général a indiqué qu'il étudiait un nouveau cahier des charges pour la prochaine rentrée scolaire. Dès sa validation, il sera communiqué à la Communauté de Communes.

Gymnase

Monsieur BOUVIER informe l'assemblée que le directeur des Narcisses lui a communiqué les nouveaux tarifs de la location du gymnase à compter de septembre 2010. Il passe de 5 à 10 euros de l'heure pour les associations.

Par ailleurs, une association de danse africaine vient d'être créée sur Boège. Elle sollicite un créneau au gymnase.

L'assemblée charge le Président d'organiser, en présence de Germain THABUIS, une réunion avec toutes les associations utilisatrices du gymnase afin de faire un point sur les plannings.

Taxe d'habitation

Le Conseil Communautaire reste sur les mêmes bases d'abattement.

Route de la déchetterie

La question qui se pose est de savoir qui de la commune de Boège ou de la Communauté de Communes de la Vallée Verte a compétence et qui peut effectuer les travaux.

Tous les membres du Conseil Communautaire sont conscients que cette route n'est plus adaptée au trafic important lié à l'accès de la déchetterie.

Mais il y a plusieurs données qui nécessitent un examen juridique au préalable :

1 - Cette route est classée comme chemin rural, donc faisant partie du domaine privé de la commune de Boège,

2 - La commune de Boège a engagé des démarches auprès des propriétaires riverains afin de réaliser des acquisitions foncières

3 - Par délibération, la Communauté de Communes a reconnu cette route comme ayant un caractère communautaire. Donc, elle a compétence pour faire les travaux.

C'est pourquoi, l'Assemblée charge le Président d'interroger la perception afin qu'elle apporte des réponses rapidement.

FISAC

Monsieur BRUN, de la Chambre de Commerce, accompagné des chargées de mission de la Chambre des Métiers a organisé des réunions avec un groupe d'artisans et commerçants de la Vallée Verte. Il souhaite présenter les résultats de sa démarche auprès du Conseil Communautaire.

L'assemblée charge le Président de planifier une date.

Questions diverses

- Les meulières de Vouan : Monsieur GENOUD présente les meulières de Vouan, le plus grand site européen connu.
- L'association BADABOUM : La présidente de Badaboum (crèche basée à Habère-ullin) va sensibiliser les élus sur les différents scénarii de la crèche pour 2011.

Fin de séance : 00h00